



ZAMUKA

Bulletin d'analyse et d'information sur la microfinance

N°18 Juin 2010

Editorial

Chers lecteurs,
Nous sommes encore une fois très heureux de pouvoir partager avec vous les principales activités en microfinance au Burundi et dans le monde au cours de la période allant du mois de Avril à Juin 2010.

Certes, la période était très serrée et pleine de défis car s'acheminant vers le point charnier de deux phases importantes dans la réalisation de la mission du RIM.

En effet, c'est au cours de cette période que le RIM devait:

- Evaluer le niveau d'exécution de son plan d'affaires 2008-2010 qui s'achève avec le mois de décembre 2010,
- Constater la magnitude des activités réalisées,
- Identifier les principaux défis auxquels il a fait face.

Cette analyse rétro et introspective au niveau de la mise en oeuvre de la mission du RIM a servi de base dans l'élaboration du plan d'affaires 2011-2013 au cours de l'atelier organisé du 23 au 25 Juin 2010 de concert avec les membres.

Les objectifs d'une importance stratégique définis dans le plan d'affaires 2011-2013 et les activités qui les soutiennent concourent tous à contribuer de façon significative dans la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des pratiques et la professionnalisation des institutions de microfinance.

L'information sur la santé du secteur de la microfinance garde toujours une part importante dans le nouveau plan d'affaires 2011-2013 qui en fait un des objectifs stratégiques. Le Bulletin ZAMUKA restera le canal privilégié.

Dans ce numéro que vous tenez entre vos mains, nous revenons sur le financement rural et agricole, encore très loin de son compte malgré des actions porteuses d'espoir menées par certains intervenants.

Les appuis du Fonds pour la Relance, les Conseils et les Echanges en microfinance «FORCE» dont l'objectif global est le développement des activités productives au Burundi, notamment dans les zones rurales, par le renforcement du secteur de la microfinance ont déjà eu un impact positif.

La Deuxième phase (FORCE II) lancée officiellement le 25 Mai 2010 vise l'augmentation de la portée de la microfinance, c'est à dire, l'introduction de la microfinance dans les zones où la population n'est pas effectivement pourvue en services financiers (zones rurales).

D'autres intervenants comme le Projet CATALYST qui prône le financement des maillons des chaînes de valeur agricole viennent au chevet du financement rural.

Pour votre information, vous allez aussi découvrir, dans les colonnes de ce numéro, d'autres informations sur le secteur de la microfinance.

La rédaction

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Assemblée Générale ordinaire du RIM.....	2
Principaux risques auxquels est confronté l'industrie de la microfinance.....	3
Sommet Régional du Micro-crédit pour l'Afrique et le Moyen-Orient.....	4
Lancement officiel de la deuxième phase du Fonds pour la Relance, les Conseils et les Echanges en microfinance«FORCE II».....	4
Questions d'actualité en microfinance.....	5
Bonnes pratiques:les onze principes essentiels de la microfinance.....	5
Création d'un fonds d'investissement international pour financer la microfinance africaine.....	6
Deux nouveaux nés dans le secteur de la microfinance au Burundi.....	6
Financement de la chaîne de valeur agricole: approche prônée par le Projet CATALYST.....	7
Le RIM vue par ses membres.....	8

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU RESEAU DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE AU BURUNDI «RIM».

L'Assemblée Générale ordinaire du Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi, RIM, s'est tenue le 04 Juin 2010. Au cours de cette Assemblée, les participants ont adopté le rapport d'activités 2009 ainsi que le plan d'action 2010.

Les participants ont également admis une institution de microfinance comme nouveau membre du RIM.

Les activités réalisées au cours de l'année 2009 et celles figurant dans le plan d'action 2010 rentrent dans les 5 objectifs stratégiques du RIM à savoir:

1. Améliorer les performances et les capacités des institutions de microfinance,
2. Améliorer et accroître la diffusion d'informations sur le secteur de la microfinance,

3. Renforcer la collaboration et les échanges entre les acteurs du secteur de la microfinance,

4. Contribuer à l'amélioration de l'environnement juridique et politique de la microfinance,

5. Améliorer le fonctionnement, l'image, la visibilité et la viabilité du RIM.

Il est noté dans le rapport annuel 2009 que le RIM a bénéficié des appuis de ses partenaires techniques et financiers particulièrement du Consortium TERRAFINA et du Fonds pour la Relance, les Conseils et les Echanges en microfinance «FORCE» dans la réalisation de ses activités.

Selon le même rapport, les activités réalisées pour améliorer les performances et les capacités des institutions de microfinance ont essentiellement porté sur la formation. S'agissant de l'adhésion au RIM, l'Assemblée Générale a accepté la candidature de RECECA –INKINGI (Réseau Communautaire d'Épargne et de Crédit pour l'Auto-développement sous réserve qu'elle accomplisse les formalités requises.

L'Assemblée Générale a également reconduit l'asbl TWITEZIMBERE comme Représentant Légal du RIM.

Dieudonné MUREKAMBANZE

PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST CONFRONTÉ L'INDUSTRIE DE LA MICROFINANCE EN AFRIQUE

L'enquête commanditée par le CGAP décrit les principaux risques auxquels est confronté l'industrie de la microfinance en Afrique en 2009. Cette enquête dresse la liste des 10 risques les plus prononcés et ceux en plus forte augmentation. Ci-dessous la liste.

Risques les plus prononcés	Risques en plus forte augmentation
1. Qualité des dirigeants	1. Insuffisance du financement
2. Personnel insuffisant et non qualifié	2. Refinancement
3. Gouvernance des institutions	3. Concurrence
4. Risque lié au crédit	4. Liquidité
5. Tendances macroéconomiques	5. Tendances macroéconomiques
6. Liquidité	6. Risque lié au crédit
7. Taux d'intérêt	7. Personnel insuffisant et non qualifié
8. Insuffisance du financement	8. Actionnariat
9. Concurrence	9. Taux d'intérêt
10. Fraude	10. Risque de change



SOMMET REGIONAL DU MICRO CREDIT POUR L'AFRIQUE ET LE MOYEN-ORIENT.

Le Sommet Régional du Micro crédit pour l'Afrique et le Moyen-Orient s'est déroulé à Nairobi au Kenya du 07 au 10 Avril 2010 sous le thème: «Mettre fin à la pauvreté». En effet, ce Sommet avait pour objectifs principaux de chercher les voies et moyens de rompre le cycle de la pauvreté en Afrique et au Moyen-Orient, d'encourager les

De ce sommet plusieurs communications ont été livrées par des personnes ressources emblématiques en microfinance, des acteurs en microfinance, des délégués des Gouvernements et d'autres personnalités de renommée mondiale comme le lauréat du Prix Nobel de la Paix 2006, le Professeur Mohammed Yunus, l'ancien Président péruvien

- Que le manque ou la faiblesse d'un dispositif légal de micro-crédit dans plusieurs pays africains prive des millions d'Africains pauvres d'accéder aux prêts;



Pose de la délégation burundaise avec le lauréat du Prix Nobel de la Paix 2006 au Sommet du Micro-crédit tenu à Nairobi du 7 au 10 Avril 2010.

praticiens et les intervenants en microfinance à utiliser le micro crédit comme outil pour mettre fin à la pauvreté mondiale.

Le Sommet du micro crédit de Nairobi avait également pour objectif de discuter des défis majeurs à relever, des contraintes et opportunités pour l'expansion de l'accessibilité aux services financiers en Afrique et au Moyen-Orient.

L'autre objectif visé par le Sommet de Nairobi était d'offrir une tribune aux organisations du système des Nations Unies, aux agences de développement, aux bailleurs de fonds et aux participants du secteur privé pour exprimer leur point de vue sur la meilleure manière de renforcer les secteurs financiers et d'accroître l'effectivité de l'aide dans la construction des secteurs financiers accessibles à tous en Afrique et au Moyen-Orient.

Alejandro Toledo, la Reine Sofia d'Espagne, la Princesse Maxima des Pays Bas etc.

Le Burundi était représenté par 18 délégués provenant des institutions de microfinance et du RIM.

Les délégués de l'autorité de tutelle du secteur de la microfinance et de la Banque Centrale du Burundi ont été les grands absents à ce Sommet de très haut niveau de par les échanges et la qualité des communications livrées.

Des principaux défis du secteur de la microfinance à relever, des exposés faits et des recommandations formulées à ce Sommet, il a été retenue:

- Que les Etats en Afrique et au Moyen-Orient doivent doter les institutions de microfinance des ressources longues pour faire face aux investissements agricoles;

- Que l'accès au crédit doit être institué comme un droit de l'homme, voie à même de permettre au monde de lutter efficacement contre la pauvreté et d'améliorer le cadre de vie des populations pauvres;

- Que les institutions de microfinance ont prouvé leur capacité de survie, même dans un contexte de crise mondiale du crédit et sont incontournables dans les efforts de réduction de la pauvreté en Afrique.

- Comme impératif pour une bonne pérennisation des services des institutions de microfinance, les coûts de transaction doivent être réduits; l'offre financière doit recourir à de nouvelles technologies, la transparence et le professionnalisme doivent être cultivés.

Dieudonné MUREKAMBANZE

LANCEMENT OFFICIEL DE LA DEUXIÈME PHASE DU FONDS POUR LA RELANCE, LES CONSEILS ET LES ÉCHANGES EN MICROFINANCE, «FORCE».

Le lancement officiel de la deuxième phase du Fonds pour la Relance, les Conseils et les Echanges en micro finance «FORCE II» est intervenu le 25 Mai 2010 au cours d'un atelier qui a réuni les opérateurs en micro finance au Burundi.

Selon Dr Louis NDIKUMANA Coordonnateur dudit Fonds, l'objectif de cet atelier était de partager les nouvelles orientations du FORCE afin que ses partenaires puissent tirer davantage profit de ses appuis. Spécifiquement, les objectifs qui seront poursuivis au cours de cette deuxième phase consistent en l'augmentation de la portée de la microfinance, c'est à dire, l'introduction de la microfinance dans les zones où la population n'est pas effectivement pourvue en services financiers, l'introduction du crédit solidaire, la professionnalisation des institutions de microfinance au Burundi pour leur pérennisation et leur alignement aux standards et normes internationaux de performance.

A l'horizon 2012, FORCE II projette comme résultats d'atteindre 100 000 nouveaux clients, l'augmentation des points de service de microfinance (au moins 30 nouveaux points de service établis dans les zones où la population n'est pas effectivement pourvue en services financiers), la croissance du nombre des institutions de microfinance qui atteignent ou approchent les normes référentielles du secteur internationalement reconnues, l'établissement des méthodes de crédit solidaire (au moins l'introduction de

ces méthodes dans 5 institutions de microfinance) ainsi que l'autonomisation de la BRB et du point focal microfinance dans leurs attributions.

Il est important de signaler que les subventions qui seront accordées dans le cadre du programme FORCE II sont profitables à toutes les institutions de microfinance agréées.

Le programme prendra en compte l'importance de l'IMF en termes du nombre et de type de clients servis afin d'éviter que les appuis profitent à un nombre limité et non représentatif des IMF.

Conformément aux lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, dans le cadre du premier appel à propositions, le montant indicatif global mis à la disposition des IMF s'élève à 750 000 000 Fbu. S'agissant des conditions d'éligibilité, il est indiqué que le demandeur doit être:

- Une personne morale, établie de manière permanente au Burundi, avec un enregistrement sous la loi burundaise,
- Actif dans le secteur de la microfinance ou au profit du secteur de la microfinance,
- Directement chargé de la préparation et de la gestion de l'activité faisant l'objet de la demande de subvention,
- Appartenir dans le secteur public ou privé.

Il convient de signaler que les activités éligibles au cours de ce premier appel à propositions concernent, pour le

premier volet relatif à l'augmentation de la portée de la microfinance:

- l'étude de marché et l'adaptation du plan d'affaires pour l'extension de la microfinance en milieu rural, la sélection et la formation des gestionnaires des nouveaux points de services, la construction et l'équipement de nouveaux points de services. Les activités éligibles au niveau du deuxième volet (professionnalisation des institutions de microfinance) sont notamment:

- Consultance aux institutions de micro finance pour améliorer leur performance financière et sociale;
- Gestion et/ou vérification de la fiabilité des états financiers et les indicateurs de performance;
- Formation locale pour les cadres et membres du Conseil d'Administration,
- Investissement pour les systèmes informatisés de gestion, les équipements informatiques, la sécurité et le transport local.

Signalons que, par rapport à la première phase de financement «FORCE I» qui s'est achevée le 31 Mars 2009, l'introduction du crédit solidaire au sein des institutions de microfinance et l'engagement à rapprocher davantage les services financiers aux populations rurales constituent une nouveauté dans cette deuxième phase de financement (FORCE II).

Il faut rappeler aussi que dans le cadre de FORCE I, environ 300 subventions d'une valeur de 4.1 milliards de Fbu ont été accordées au profit de 18 institutions de microfinance.

Dieudonné MUREKAMBANZE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ EN MICROFINANCE

Il s'agit des questions d'importance fondamentale au sujet des meilleurs moyens de stimuler l'émergence des systèmes financiers inclusifs qui sont toujours évoqués au cours des grands rassemblements mondiaux sur la micro-finance. Lisez-les:

Comment élargir la finance en milieu rural particulièrement en milieu agricole ?

Comment développer des services tels que la micro-assurance, la location-bail et les transferts à l'intention de la clientèle pauvre ?

Comment améliorer l'évaluation et le suivi des résultats sur le plan social ?

Comment définir les limites d'une microfinance pérenne et dans quelles situations d'autres interventions, notamment les subventions, peuvent-elles s'avérer plus appropriées ?

Comment élaborer des stratégies visant à débloquer les marchés de capitaux au niveau national pour la microfinance ?

Comment identifier le rôle des bailleurs de fonds au regard des fonds d'investissement et de fonds de prêts internationaux ?

Comment trouver des manières rentables et durables d'associer les services de développement non financiers aux services financiers ?

Source: CGAP, Guide des Bonnes pratiques pour les bailleurs de fonds, Décembre 2004

BONNES PRATIQUES: LES ONZE PRINCIPES ESSENTIELLES DE LA MICROFINANCE.

1. Les pauvres ont besoin de toute une gamme de services financiers et non pas seulement de prêts. Outre le crédit, ils désirent disposer de produits d'épargne, d'assurance et de transferts.

2. La microfinance est un instrument puissant de lutte contre la pauvreté. Les ménages pauvres utilisent les services financiers pour augmenter leurs revenus, accumuler des biens et se prémunir contre les chocs extérieurs.

3. La microfinance consiste à mettre en place des systèmes financiers au service des pauvres. La microfinance ne pourra accomplir tout son potentiel que si elle est bien intégrée au cœur du système financier général d'un pays.

4. Il est possible et nécessaire d'assurer la viabilité financière des opérations pour pouvoir toucher un grand nombre de pauvres. A moins d'adopter une politique tarifaire leur permettant de couvrir leurs coûts, les prestataires de microfinance seront toujours limités par la précarité des subventions offertes par les bailleurs de fonds et les gouvernements.

5. La microfinance implique la mise en place d'institutions financières locales permanentes capables d'attirer des dépôts locaux, de les recycler en prêts et de fournir d'autres services financiers.

6. Le micro crédit n'est pas toujours la solution. D'autres formes d'assistance peuvent être plus appropriées pour les populations les plus démunies qu'elles ne disposent pas de revenus ni de capacité de remboursement.

7. Le plafonnement des taux d'intérêt est néfaste pour les pauvres à qui il rend plus ardu l'accès au crédit. Il est plus

coûteux d'accorder un grand nombre de prêts de faible montant que quelques gros prêts. Le plafonnement des taux d'intérêt empêche les institutions de microfinance de couvrir leurs coûts et réduit par conséquent l'offre de crédit disponible pour les pauvres.

8. Les pouvoirs publics doivent faciliter la prestation des services financiers, mais pas les fournir directement. Les pouvoirs publics ne sont pratiquement jamais de bons prêteurs, par contre ils peuvent créer un environnement propice à la microfinance.

9. Les financements des bailleurs de fonds doivent compléter les capitaux du secteur privé, ils ne doivent pas les remplacer. Ils devraient être une assistance temporaire au démarrage d'une institution jusqu'au moment où elle peut faire appel à des sources privées de financement, telles que les dépôts.

10. Le manque de capacités institutionnelle et humaine constitue le principal obstacle au développement de la microfinance. Les bailleurs de fonds devraient consacrer leur assistance au renforcement des capacités.

11. La microfinance obtient ses meilleurs résultats lorsqu'elle mesure et publie ses résultats. La publication des états financiers permet aux intervenants d'évaluer les coûts et les bénéfices d'une institution et à celle-ci d'améliorer sa performance. Il est nécessaire que les IMF publient des rapports exacts et comparables au sujet de leur performance financière (taux de remboursement des prêts et de recouvrement des coûts) et au sujet de leurs résultats sur le plan social (importance et niveau de pauvreté de la clientèle pauvre desservie).

Source : Systèmes Financiers Inclusifs, Décembre 2004, texte préparé par CGAP et adopté par le G8.

CRÉATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL POUR FINANCER LA MICROFINANCE AFRICAINE.

Un fonds régional d'investissement pour les micros, petites et moyennes entreprises d'Afrique subsaharienne a été lancé le 5 mai 2010 à Berlin. C'est la société genevoise de gestion spécialisée en microfinance «Symbiotics Investment Manager s.a», qui a été sélectionnée comme gestionnaire de ce fonds.

Créé par le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et la Banque de Développement (KFW), le Fonds sera doté d'un budget de 150 millions de dollars dans un premier temps.

Ce fonds a pour objectif de répondre aux besoins en financement à long et moyen terme des intermédiaires financiers africains qui octroient des prêts aux petites et moyennes entreprises d'Afrique.

Un fonds de soutien destiné aux organismes africains de microfinance

Le fonds vise à développer un portefeuille de crédit d'un montant de 200 millions de dollars d'ici à 2014. Le fonds fournira aux institutions de microfinance africaine une large gamme

d'instruments financiers. Il s'agit notamment des prises de participation, des prêts directs et d'assistance technique en faveur d'institutions de microfinance, des banques locales et d'autres organismes financiers qui octroient des financements à de petites et moyennes entreprises en Afrique subsaharienne.

Un fonds pour lutter contre la pauvreté

Les fonds seront investis dans une cinquantaine d'institutions de microfinance africaines et permettront de financer indirectement plus de 300 000 entreprises durant les cinq prochaines années. Les prêts en monnaie locale offerts, l'engagement d'un grand nombre d'investisseurs et la participation du secteur privé permettront donc aux entreprises africaines de se développer, de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté dans les années à venir. A terme, 500 000 emplois doivent être créés grâce à ce fonds. Parmi les nombreux investisseurs de ce fonds, la Banque Européenne

d'Investissement (BEI) a promis d'investir 15 millions d'euros. La BEI va par ailleurs apporter une subvention de 2 millions de dollars pour l'assistance technique à cette initiative et devra jouer un rôle essentiel dans le choix des spécialistes en gestion des fonds. En plus de la BEI, les autres investisseurs du Fonds sont le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), la Banque de Développement, KFW, le Ministère Espagnol des Affaires Etrangères (MAEC), l'Agence Espagnole pour la Coopération et le Développement International (AECID), L'Institut de Crédit Officiel (ICO), IFC (membre du groupe de la Banque Mondiale), la Société Belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO), La Banque de Développement des Pays Bas (FMO), la Banque Autrichienne de Développement (OEB), la Commission Européenne/EuropeAid, l'Agence Française de Développement (AFD), la Promotion et la Participation pour la Coopération Economique (Proparco), L'Initiative Norvégienne pour la Microfinance (NMI) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Source : AfriqueAvenir.org 2010

DEUX NOUVEAUX NÉS DANS LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU BURUNDI



«Dukuze Microfinance» a été agréé par la Banque Centrale le 07 Avril 2010 dans la catégorie des programmes de micro-crédit. Son siège social se trouve à l'Avenue Rutana, quartier Rohero I

«Dukuze Microfinance» vise à octroyer ses services à un public cible particulier à savoir: les groupes de prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables de la FVS/AMADE dont les membres ont une activité génératrice de revenus individuels.



DIFO (Development Interpeople Finance Operations) a eu son agrément par la Banque Centrale dans la catégorie des sociétés anonymes le 10 Mai 2010. Son siège social est implanté au Quartier ROHERO I, Avenue des pêcheurs.

DIFO débutera ses activités le 1er Juillet 2010 avec un capital social de 212.000.000 Fbu.

Signalons que depuis la mise en place de la réglementation le 22 Juillet 2006, DIFO est la 5ème institution de microfinance à être agréée par la Banque Centrale après CECAD, WISE, RECECA-INKINGI et DUKUZE Microfinance.

FINANCEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE: APPROCHE PRÔNÉE PAR LE PROJET CATALYST EN VUE DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES.

Du 25 au 26 Mai 2010, le Projet CATALYST a organisé une formation sur le développement des chaînes de valeur agricole. Cette formation a regroupé les représentants des institutions de microfinance ainsi que les facilitateurs désignés pour leur expertise et connaissance des chaînes de valeur que le projet a choisi de développer au Burundi.

Selon Mr. Kagabo Nkubito Expert Régional en Crédits au sein dudit projet, l'approche chaîne de valeur prônée vise l'encadrement des acteurs impliqués dans la production agricole du maillon en aval au maillon en amont de la chaîne: soit le maillon des producteurs, celui des commerçants d'intrants, celui des transformateurs ainsi que celui des commerçants de produits finis.

Monsieur Kagabo a continué en disant que, à chaque étape de la chaîne est ajoutée une valeur au produit dont les acteurs jouissent le bénéfice.

Le développement de la chaîne de valeur nécessite donc un appui financier à chaque niveau, dont fait toujours face les différents acteurs. C'est ici qu'intervient l'appui des services financiers généralement octroyés par les institutions de microfinance (IMF) étant plus à proximité des opérateurs agricoles que les institutions de financement traditionnelles (Banques commerciales).

Les institutions de microfinance sont également les mieux appropriées à appuyer de petits projets agricoles dont les promoteurs n'ont pas de garanties « solides » à offrir que leur potentiel, garanti par la machine chaîne de valeur.

Etant les mieux placées pour intervenir dans le financement des chaînes de valeur, les IMF font face à des contraintes liées directement au secteur. La principale difficulté rencontrée est le manque d'informations suffisantes sur l'emprunteur et son activité.

A côté du secteur qui reste toujours risqué, les acteurs de la chaîne de valeur ont souvent du mal à disponibiliser les garanties que leur exigent les institutions financières.

L'approche chaîne de valeur étant considérée comme limitative des risques (acteurs regroupés dans un pôle d'entrepreneurs liés par les intérêts mutuels), le projet a développé et facilité 13 chaînes de valeur et chacune implique l'existence des institutions financières pour lever les contraintes liées au crédit des acteurs de la chaîne.

Une fois impliquées, les institutions de microfinance ont la responsabilité de lever les goulots d'étranglement liés au financement dans les chaînes mais, un effort de la part des acteurs est nécessaire pour faciliter la tâche des institutions financières.

Souvent, les institutions de microfinance ne sont pas assez outillées en termes de capacités pour assurer certaines tâches comme les formations à l'endroit des entrepreneurs agricoles.

Ainsi, des efforts de renforcement de capacité à travers des formations sont pris en considération par le projet CATALYST et particulièrement l'or-

ganisation des ateliers sur les techniques de financement des chaînes de valeur. Celui organisé ce jour et qui réunissait les facilitateurs des chaînes de valeur et les représentants des institutions de microfinance partenaires pour partager les expériences et les pratiques modèles rentrait dans ce cadre.

A l'issue de cet atelier, plusieurs sujets sur l'analyse des chaînes de valeur, sur les produits financiers adaptés, sur la prise en compte des coûts de production déterminant des marges, les contraintes freinant l'accès au financement dans les chaînes de valeur ont été abordés et des ébauches de solutions ont été abordées.

Le projet entend user de l'approche facilitation pour résoudre la plupart des contraintes en étroite collaboration avec les institutions financières impliquées et intéressées par le domaine agricole.

Selon l'Expert Régional au sein du projet CATALYST, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur est la priorité à la fois pour les facilitateurs et les institutions financières. L'Expert Régional souligne aussi que l'innovation des institutions financières est requise pour penser aux produits financiers adaptés aux chaînes et pour servir de solution aux problèmes liés au manque de garanties.

Il convient de signaler que le warrantage, les contrats à terme, les crédits fournisseurs ainsi que la caution solidaire sont les produits financiers innovateurs les plus souvent adaptés dans les chaînes de valeur.

QUELQUES OPINIONS SUR LE RIM

RIM
peut voler plus haut.

RIM peut éclairer les IMF membres pour rendre plus professionnel le secteur de la microfinance au Burundi.

Réseau qui rassemble les IMF membres

IMF = MEMBRES

UN OISEAU

- Vole plus vite: RIM a réalisé beaucoup de chose en peu de temps.
- Avec un grand œil: Il voit loins.

Une petite bouche (bec) route de ses moyens financiers

- une vache avec deux grandes oreilles pour écouter
- de grosses mamelles et un grand sein pour donner suffisamment de lait à ses membres

CERF

- Cornes qui se ramifient = INF.
- Si ils broutent de bonnes herbes, les cornes évoluent bien et se ramifient d'avantage.
- Si ils broutent de mauvaises herbes les cornes, ne se ramifient pas et n'évoluent pas.

- une vache avec de longues cornes pour protéger son petit,
- une vache qui du lait à son propriétaire,
- Des oreilles qui entendent vite pour venir au secours de son petit.
- une vache avec des yeux qui voient très loins pour détecter là où il y a de bonnes herbes.

une poule qui protège les poussins